

Séance du 23 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt trois septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Syndical dûment convoqués, se sont réunis en la salle Floréal à Angiens, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués :

en exercice : 44
présents : 25
votants : 25

Présents : Jean-François ALIGNY, Emmanuel BOUST, Jean-Pierre CANU, Luc CLAEYSSENS, Alain COUROYER, Joël DESCHAMPS, Christophe DUBOSC, Philippe DUFOUR, Stéphane FOLLIN, Noël GODEFROY, Bruno PAULMIER, Bruno PICARD, Chantal PLUCIENNIK, Jean-Jacques THOMAS, Pascal VANIER, Dominique BOUGON, Serge BOUST, Christophe MARET, Magalie WENDLING, Didier BELLIERE (2), Martine PORET (2), Mathilde ROUSSEL (2).

Excusés : M. Olivier MATEUF, M. Jean-Christophe DALLE, M. Pierre-Yves MENAGER, M. Gérard TIERCELIN, M. Claude ROUSSIGNOL, M. Hervé LECLERQ.

Date de convocation :

9 septembre 2021

Absents : M. Yves GUERIN, M. Daniel LEGROS, M. Frédéric LEJEUNE, Bernard TAILLEUX, Grégory BAR, Laurent BOUDIN, Pascal CAPRON, Philippe LARCHEVEQUE, Etienne LARDANS, Christian LEROUX, M. Philippe COTE, M. Ludovic HOUX (2).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut donc valablement délibérer.

DELIBERATION N°2021- 23 : CONTRAT TERRITORIAL EAU ET CLIMAT « COTIER »

Le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) est un outil de programmation pluriannuel de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans lequel les structures adhérentes s'engagent sur la réalisation d'actions sur des enjeux liés à l'eau et au changement climatique. Le CTEC « Côtier » couvre 3 unités hydrographiques : la Valmont, la Durdent et Dun Veules.

Considérant que le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules exerce une partie de la compétence GEMAPI et notamment la préservation des milieux aquatiques,

Considérant la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie de la mise en place d'une stratégie globale de gestion des milieux aquatiques et humides sur le Dun dans le cadre du CTEC Côtier au 1^{er} janvier 2022,

Considérant que le SMBV Dun Veules a inscrit à sa programmation 2021, la réalisation d'un plan de gestion du Dun,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTÉ** la stratégie de gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant du Dun ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'élaboration du Contrat Territoire Eau et Climat Côtier,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents relatifs aux demandes de subventions auprès des partenaires financiers ;

Fait à Angiens,
Le 23 septembre 2021,
Le Président,

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS
VERSANTS DU DUN ET DE LA VEULES
Espace Multi Services
40 rue Charles Lescane
76740 Fontaine le Dun